

ENCADREMENT FLAVESCENCE DORÉE



Suivez votre guide pas à pas pour lutter efficacement

YVELIN Johan - 07 60 56 24 86 / PELTE Lola - 06 68 02 73 13
bureau.vigne@fredon-paca.fr

MATERIEL

Avant de partir : je m'équipe !



Feuille d'émargement - Application MERGIN MAPS ou cartes papiers - Fiches symptômes - Guides - Rubalise jaune et rouge - Stylos - Marqueurs

COORDINATION



Je me coordonne avec le référent local de mon secteur
Une bonne coordination, c'est la clé.

ORGANISATION



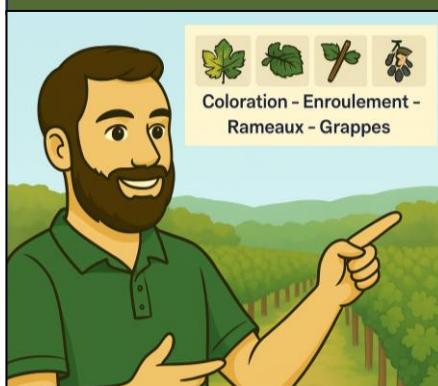
Je fixe le point de rendez-vous
Jour, Heure, Lieu

PRÉSENCE & BRIEFING



Je fais signer la feuille d'émargement, présente la zone à prospector et je constitue des groupes de 10 pers. max

SYMPTÔMES



Coloration - Enroulement - Rameaux - Grappes

Je fais un point sur les symptômes et la méthode de prospection
- Observer l'ensemble de la végétation
- Variable selon la couleur du cépage

METHODE DE PROSPECTION



Je rappelle la méthode de prospection 1 rang sur 2 - Végétation Basse : 1 rang sur 4 - Végétation Haute : tous les rangs

MAROUAGE



Un cep suspect ? Je pose 50 cm à 1 m de rubalise rouge et jaune au pied du cep.
Double noeud pour que ça tienne !

SIGNALISATION



Après avoir signalé les ceps, en bout de rang je fixe une rubalise avec le nombre de ceps repérés sur celle-ci

TRANSMISSION DES INFOS



Sur MERGIN MAPS je rentre mes données, sur CARTE PAPIER j'entoure la parcelle et j'indique ce qui a été fait. Je n'oublie pas le statut : arrachée, friche...

Guide encadrant Pourquoi prospector ?

L'arrêté du 27 avril 2021 rend obligatoire la lutte contre la flavescence dorée pour tout propriétaire ou détenteur de vigne qu'il soit particulier, propriétaire, exploitant ses propres vignes ou dans le cadre d'un fermage.

En Zone Délimitée et en Zone Exempte, soit la totalité du vignoble, la surveillance sanitaire doit obligatoirement être réalisé par ou sous le contrôle de la DRAAF ou d'un Organisme à Vocation Sanitaire (FREDON PACA).

La prospection permet la détection des céps présentant des symptômes pour les éliminer.

C'est la seule solution pour réduire la maladie au sein du vignoble et donc de maintenir la pérennité du vignoble et des exploitations viticoles.

La prospection doit être régulière (y compris dans les secteurs non contaminés) pour déetecter l'apparition des foyers le plus tôt possible et les enrayer rapidement.

Tout cep de vigne contaminé doit être signalé le plus rapidement possible à la DRAAF ou à FREDON pour la réalisation de prélèvements pour analyse PCR en laboratoire.

En cas de contamination avérée, les souches doivent être arrachées ou détruites au plus tard le 31 mars suivant la découverte de la contamination.

Toutes les repousses de vignes de céps arrachés doivent être éliminées.

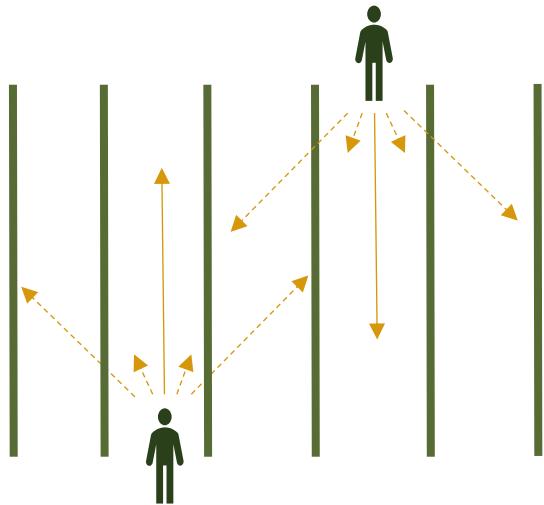


FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

Guide encadrant Comment prospector ?



- Prospector entre le 15 août et le 30 septembre
- Prospection annuelle exhaustive en zones foyers (Rouge)
- Prospection exhaustive sur 3 ans sur le reste du vignoble
- Prospection uniquement en dehors des environnements de VM et pépinières (cercle bleu ciel)
- Prospection de toutes les parcelles en passant un rang sur deux (le passage rang par rang est parfois nécessaire sur certaines parcelles)



Tracer le contour de chaque parcelle prospectée sur la vue aérienne.

Marquer le nombre de ceps présentant des symptômes au centre (y compris 0).
Les parcelles arrachées doivent être notées ARR, les plantiers PL, les parcelles

Cette méthode décrit la prospection sur carte papier, la méthode privilégiée est celle sur l'application mobile Mergin Maps®, se référer au guide d'utilisation de l'application Mergin Maps ®

Tous les ceps présentant des *symptômes de jaunissement* sont marqués à la rubalise jaune et rouge au niveau du tronc.

Le *rang concerné* est matérialisé par une rubalise sur le piquet de tête en bout de rang en y inscrivant le nombre de ceps symptomatiques. Sur la carte noter par une croix la position des rubalisés de bout de rang.

Dès la fin des prospections les vues aériennes doivent être transmises à FREDON PACA dans un délai d'une semaine et au plus tard le 7 octobre pour permettre le prélèvement des échantillons.

4 symptômes simultanés dont l'expression est plus ou moins importante selon les cépages et le contexte :

- **COLORATION DES FEUILLES EN ROUGE** (*pour les cépages noirs*) ou **EN JAUNE** (*pour les cépages blancs*)
- **ENROULEMENT** du bord des feuilles en forme de tuile (*plus ou moins marqué selon le cépage*)
- **NON AOÛTEMENT** des rameaux (*donnant parfois un port retombant au cep*)
- **DESSÈCHEMENT** partiel ou total des grappes ou avec un retard de maturité

Les symptômes peuvent être présents sur l'ensemble du cep ou sur un seul sarment



La majorité des symptômes s'expriment à partir de la mi-août mais :



- Des symptômes peuvent apparaître dès le mois de juin certaines années
- Une souche peut exprimer des symptômes en août et perdre ses feuilles ensuite
- Une souche peut exprimer des symptômes plus tardivement, courant septembre

Guide encadrant Reconnaitre les symptômes

Exemples d'expression de symptômes sur feuilles

Vermentino/Rolle



Grenache



Grenache blanc



Mourvèdre

Cinsault

Guide encadrant Reconnaitre les symptômes

Exemples d'expression de symptômes sur grappes



SYMPTÔMES JAUNISSES SUR GRENACHE NOIR



SYMPTÔMES PRÉSENTS CONJOINTEMENT

Coloration des feuilles en rouge
Enroulement des feuilles selon cépage
Non aûtème des rameaux
Dessèchement total ou partiel des grappes

SPÉCIFICITÉ DES SYMPTÔMES

Fort enroulement, coloration rouge.
(symptômes précoces voir la photo de droite)

Sensibilité



Attention : Tous les cépages peuvent être contaminés !

SURVEILLER. ALERTER. PROTÉGER.

FREDON PACA
39 rue Alexandre Blanc. 84000 Avignon
04 90 27 26 79
www.fredon/paca.fr

 **FREDON**
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

SYMPTÔMES JAUNISSES SUR GRENACHE BLANC



SYMPTÔMES PRÉSENTS CONJOINTEMENT

Coloration des feuilles en jaune
Enroulement des feuilles selon cépage
Non aouûtement des rameaux
Dessèchement total ou partiel des grappes

SPÉCIFICITÉ DES SYMPTÔMES

**Fort enroulement, jaunissement bien marqué.
Coloration jauve-vert.**

Sensibilité



Attention : Tous les cépages peuvent être contaminés !

SURVEILLER. ALERTER. PROTÉGER.

FREDON PACA
39 rue Alexandre Blanc. 84000 Avignon
04 90 27 26 79
www.fredon/paca.fr

 **FREDON**
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

SYMPTÔMES JAUNISSES SUR CINSAULT



SYMPTÔMES PRÉSENTS CONJOINTEMENT

Coloration des feuilles en rouge
Enroulement des feuilles selon cépage
Non aûttement des rameaux
Dessèchement total ou partiel des grappes

SPÉCIFICITÉ DES SYMPTÔMES

Plages rouges évoluant entre les nervures.

Sensibilité



Attention : Tous les cépages peuvent être contaminés !

SURVEILLER. ALERTER. PROTÉGER.

FREDON PACA
39 rue Alexandre Blanc. 84000 Avignon
04 90 27 26 79
www.fredon/paca.fr

 **FREDON**
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

SYMPTÔMES JAUNISSES SUR MOURVÈDRE



SYMPTÔMES PRÉSENTS CONJOINTEMENT

Coloration des feuilles en rouge
Enroulement des feuilles selon cépage
Non aouûtement des rameaux
Dessèchement total ou partiel des grappes

SPÉCIFICITÉ DES SYMPTÔMES

Faible enroulement, fort rougissement.

Sensibilité



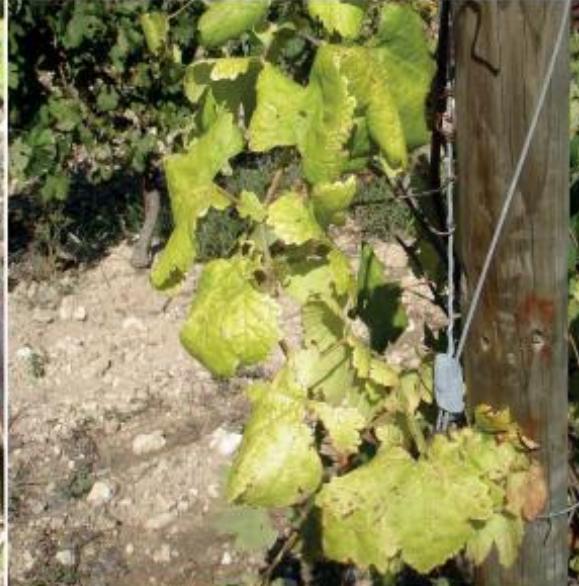
Attention : Tous les cépages peuvent être contaminés !

SURVEILLER. ALERTER. PROTÉGER.

FREDON PACA
39 rue Alexandre Blanc. 84000 Avignon
04 90 27 26 79
www.fredon/paca.fr

 **FREDON**
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

SYMPTÔMES JAUNISSES SUR VERMENTINO -ROLLE



SYMPTÔMES PRÉSENTS CONJOINTEMENT

Coloration des feuilles en jaune
Enroulement des feuilles selon cépage
Non aûtème des rameaux
Dessèchement total ou partiel des grappes

SPÉCIFICITÉ DES SYMPTÔMES

Les rameaux prennent une teinte violacée.
Fort enroulement particulièrement marqué en fin de saison.

Sensibilité



Attention : Tous les cépages peuvent être contaminés !

SURVEILLER. ALERTER. PROTÉGER.

FREDON PACA
39 rue Alexandre Blanc. 84000 Avignon
04 90 27 26 79
www.fredon/paca.fr

 **FREDON**
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

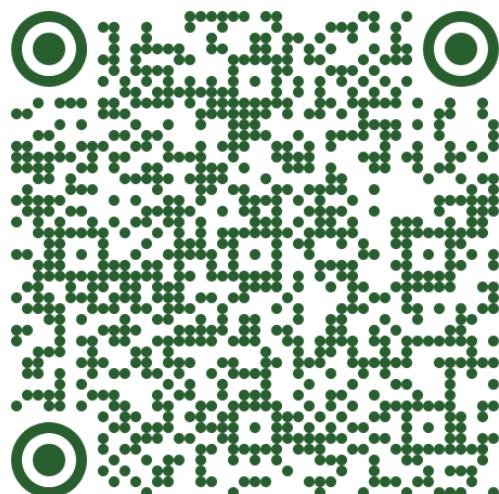
Guide encadrant Reconnaitre les symptômes

Retrouver toutes les informations, et outils utiles sur le site :

<https://www.flavescencedoree.fr/>

Accéder directement aux 40 fiches symptômes

scanner le QR code ci-dessous pour télécharger le pack complet.



FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

Guide encadrant

Légende des cartes

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles situées en zone foyer FD</i> | <input type="checkbox"/> <i>Parcelles prospectées pour la dernière fois en n-3</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles prospectées pour la dernière fois l'année précédente (n -1)</i> | <input type="checkbox"/> <i>Parcelles non prospectées depuis au moins 3 ans</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles prospectées pour la dernière fois en n -2</i> | <input type="radio"/> <i>Zone foyer FD</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles de vignes mères de greffons</i> | <input type="radio"/> <i>Zone tampon VMG</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles de vignes mères de porte-greffes</i> | <input type="radio"/> <i>Zone tampon VMPG</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles de pépinières</i> | <input type="radio"/> <i>Zone tampon pépinière</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>Parcelles EVM à prospector</i> | |

Les parcelles hachurées sont les parcelles qui étaient arrachées lors de la dernière prospection.

Il est possible que des parcelles existantes n'apparaissent pas sur les cartes (numériques ou papier) car non connues à ce jour (pas de comptages larvaires, de piégeages, de prospection), il convient alors de les dessiner.



- *Faire signer les feuilles d'émargement par tous les prospecteurs présents pour chaque journée de prospection.*
- *Marquer tous les ceps présentant des symptômes de jaunisse avec de la rubalise jaune et rouge.*
- *Signaler les rangs concernés par de la tête.*
- *Dessiner les parcelles prospectées sur la vue aérienne et inscrire le nombre de ceps malades détectés (y compris 0).*
- *Noter le nom de l'encadrant sur la carte.*

CONTACTS UTILES

Johan YVELIN – Responsable filière vigne

 07 60 56 24 86

Lola PELTE – Coordinatrice filière vigne

 06 68 02 73 13

 bureau.vigne@fredon-paca.fr

